# REGLEMENT OCCITANIE TOUR CLUB DRESSAGE

La commission dressage a décidé pour la saison 2020 de créer un circuit OTC Dressage sur l'ensemble de la région Occitanie, en poursuivant plusieurs objectifs:

- Favoriser et distinguer les performances de nos cavaliers Club et Poney pratiquant la compétition de Dressage et les encourager à participer aux Championnats Régionaux et Nationaux.
- Valoriser les organisateurs et les inciter à poursuivre l'amélioration des conditions de concours tant sur le plan technique que sur celui de la convivialité.
- Développer les compétitions sur l'ensemble de la région et dynamiser la discipline.
- Améliorer la communication vers les médias régionaux et les collectivités locales.

Les organisateurs de ces concours sont choisis pour leur engagement, le respect du cahier des charges, par le biais d'un contrat signé entre le CRE Occitanie via la commission dressage d'une part et le représentant de la structure organisatrice d'autre part.

## PROGRAMME ET FORMAT

Le circuit Occitanie Tour Club doit être en mesure de devenir un circuit de référence dans le domaine des sports équestres en région.
Le concours accueillant une étape de l'OTC doit programmer les épreuves suivantes, en tant qu'épreuves comptant pour le circuit.

-Epreuves Grand Prix du niveau Club 3 à Club Elite, Poney 2 à Asponey 1 (si possible car il faut deux juges N4 minimum pour Asp1)

-Epreuves handisports para-dressage Club 1 imposées grade I/II/III/IV/V

L'organisateur est néanmoins encouragé à ouvrir des épreuves Libres des même niveaux (puisque la finale se déroulera sur reprise GP + Libre), ainsi que des épreuves club 3 et club 2 para-dressage. Il peut également s'il le souhaite ouvrir des épreuves CCE.

**Les programmes doivent faire apparaitre la mention OTC permettant de faciliter la validation des qualifications des concurrents.**

***ARTICLE 1 – Le circuit***

Le Circuit OTC de DRESSAGE se compose d'étapes qualificatives et d'une finale.
La finale aura lieu au lycée Agricole de Castelnaudary le 31 mai et 1 juin 2020

Les finales OTC sont support du championnat régional OCCITANIE qui aura lieu le dimanche pour les épreuves clubs et poneys.

Les demandes de labellisation doivent être faites au niveau départemental et régional lors des réunions d'organisation et d'affectation des dates de concours par les organisateurs.

Le CRE établira alors un planning des concours labellisés en fonction du respect du cahier des charges.

**Les CDE devront impérativement informer le CRE.O des étapes qualificatives courues sur leur département afin de nous permettre d'assurer un suivi des qualifications des cavaliers.**

Le label OTC nécessite une habilitation au niveau des juges et du président de jury.
Chaque année, sont organisées au niveau Régional des journées de formation.

Ces concours souhaitant être labellisé devront alors respecter un cahier des charges précis:

- **Carrière arrosés, hersées obligatoirement (éclairés si possible pour l'hiver)**

- Juges : obligation d'avoir **un président de Jury de niveau N4 minimum et si possible des juges habilités club.**

- Pour toutes les épreuves **un minimum de deux juges autour du rectangle**. Et si possible un juge N4 par épreuves

- Ces concours devront **permettre aux juges souhaitant se former de pouvoir effectuer des formations cabines et/ou sécréterait**

- **Lots et cadeaux fournis.** Les enfants et les jeunes cavaliers sont sensibles aux lots. De beaux lots attirent du monde et font revenir les cavaliers.

- **Parking et aire d'accueil suffisante** pour accueillir camion, poids lourds et possibilité de faire des paddocks pour les chevaux sur le parking et/ou location de boxes

- **Restauration et buvette sur place** obligatoire.

- **Commissaires aux paddocks** obligatoires afin de garantir le bon déroulement de la compétition et des détentes ainsi que l'enchainement des reprises dans l'ordre établi par le programme

- Ouverture **obligatoire** sur toutes les étapes des épreuves suivantes pour être labellisé : **Club 3/2/1/Elite grand prix, Poney 2/1/ELITE grand prix** (si possible ASponey 1 Grand Prix) et épreuves **para-dressage Club 1 imposée grade I/II/III/IV/V**

***Spécificités Para Equestre :***

* Prévoir Parking en dur avec places et accès réservés pour les personnes en situation de handicaps moteurs et/ou sensoriels

* Prévoir des toilettes accessibles fauteuils roulants

* Prévoir des ajustements exceptionnels pour garantir la sécurité des pratiquants en situation de handicap (par exemple :
couper la sono si besoin est pendant la reprise, autoriser la présence du coach sur le paddock de détente, etc...)

**Le CRE s'engage alors à promouvoir ces concours label :**

- En les mettant en avant grâce à la publicité ( Facebook/Mail). En créant un calendrier des concours OCCITANIE TOUR CLUB DRESSAGE

- Le matériel de concours nécessaire et à disposition du CRE ou des CDE : Lice / Sono / fiches de comptabilités Excel / Cabines de jury devra être prêter en priorité à ces organisateurs.

- Le CRE s'engage à ne pas autoriser l'ouverture d'un concours de proximité sur une même date qu'un concours label.

- Le CRE apporte une aide financière de 50€ par concours labellisés afin de couvrir les frais du président de jury. Les organisateurs devront envoyer une facture et une note de frais au CRE pour remboursement.

***QUALIFICATIONS :***

Qualification des cavaliers / cavalières :

Tous les cavaliers licenciés en Occitanie peuvent participer aux concours labellisés et prétendre à leur qualification.
Pour participer et valider sa participation dans le cadre du circuit OTC un certain nombre de conditions sont à remplir :

**Un même couple ne peut courir la finale de l'OTC que dans une seule catégorie.**

- Pour se qualifier pour une catégorie, le couple devra **avoir participé avec succès à au moins 3 épreuves de la dite catégorie (reprise GP ou Libre), et ce, lors de 3 étapes OTC.**

- Les Tournées des As organisées en Occitanie sont considérées étapes qualificatives coef 1 de l'OTC.

- Les éliminations et abandons ne comptent pas comme une participation.

**Si un même couple est qualifié dans plusieurs catégories, il devra prendre le départ dans la catégorie de son choix et les spécifier à l'organisateur.**

o Un cavalier peut faire plusieurs épreuves dans la journée et cela même avec plusieurs poneys/chevaux et peut se qualifier avec plusieurs chevaux/poneys.

*Ex :*

- *Cavalier 1 et cheval 1 qualifiés pour Poney 1 et Club Elite : le cavalier devra spécifié lors de la finale, sa participation en Club 1 ou Poney Elite.*

- *Cavalier 1 qualifié avec Cheval 1 et 2 en Club 2 : le cavalier devra spécifié lors de la finale avec quel cheval il concoure pour l'indice club 2.*

- *Cavalier 1 qualifié avec Cheval 1 en club 2 et cavalier 1 qualifié avec Cheval 2 en Poney 1 : Le couple étant different, le cavalier pourra donc participer à la finale dans les deux catégories avec ces deux chevaux différents.*

**o Pour la finale, une limite de niveau est imposée :**

- **Indice 3 : maximum galop 5**

- **Indice 2 : maximum galop 6**

- **Indice 1 : maximum galop 7, licence club (c'est à dire non- amateur)**

- **Indice élite : maximum galop 7, licence club (c'est à dire non- amateur exception faite des épreuves poneys).**

- B. Qualification des Poneys / Chevaux
  Les poneys et chevaux, devront respecter les conditions habituelles de participation, c'est-à-dire un maximum de 3 passages par jour.

***<u>ARTICLE 2 – Le classement</u>***

Les cavaliers s'engagent dans les concours étapes du OTC Dressage 2020 par l'intermédiaire du système fédéral FFE SIF.

Lors de chaque étape OTC des points sont attribués (cf art 3).

Le cavalier doit participer au moins à **3 étapes et la finale** du circuit OTC, s'il veut prétendre figurer au classement définitif.

**Dans le cas où un cavalier participerait à plus de trois étapes, seuls ses 3 meilleurs résultats et celui de la finale seront pris en compte pour le classement final.**

Un cavalier peut participer dans plusieurs niveaux avec un cheval different et peut donc prétendre à plusieurs titres.

Le couple ne pourra pas changer en cours de saison.

## ***ARTICLE 3 – Le calcul des points***

Les pourcentages de chaque reprises font office de points pour les cavaliers de l'Occitanie, qu'ils soient classés ou non, pour chaque épreuve support du circuit OTC Dressage 2020.

Pour le calcul du classement général du circuit OTC Dressage 2020, l'ensemble des points obtenus par le couple cheval-cavalier lors des 3 meilleures étapes sont affectés d'un coefficient 1 et la finale d'un coefficient 2 par épreuves.

**C'est à dire: nous cumulons les 3 meilleurs pourcentages (coef 1) à cela nous ajoutons la reprise Grand Prix (coef 2) couru lors de la finale ainsi que la reprise Libre (coef 2)**

Yolande CATALA est responsable dans la gestion du classement OTC.

## ***ARTICLE 4 – Remise des prix et récompenses***

1. ***Etapes***

Pour chaque étape, outre la remise des prix des épreuves effectuées par l'organisateur, une **remise des prix spécifique à l'OTC Dressage, réservée aux cavaliers de l'Occitanie,** est réalisée à laquelle sont conviés les 3 premiers du classement de l'étape.

Un membre de la commission dressage ou un représentant désigné pourra être présent lors de ces remises des prix.

### *2. Classement Finale de l'OTC*

Sont classés, et appelés à la remise des prix, minimum 3 cavaliers par catégorie, quel que soit le nombre de partants. Apres cela nous appliquerons la règle du nombre de classés par nombre de partants.

Les récompenses, offertes par le CRE Occitanie, sont attribuées pour chaque catégorie selon la répartition suivante :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1er | Plaque<br>Trophée<br>Medaille | Flot | Stage offert par le CRE |
| 2e | Plaque<br>Medaille | Flot | CADEAUX |
| 3e | Plaque<br>Medaille | Flot | CADEAUX |
| 4e | Plaque | Flot | CADEAUX |
| 5e | Plaque | Flot | CADEAUX |
| 6e | Plaque | Flot | CADEAUX |
| 7e | Plaque | Flot | CADEAUX |
| 8e | Plaque | Flot | CADEAUX |

### *3.La finale*

La finale OTC est également support du championnat régional.

**Dans ce cas les cavaliers qualifiés pour l'OTC et souhaitant concourir sur la finale OTC, devront engager une épreuve type Grand Prix et une épreuve Libre du même indice.** Ces deux épreuves seront coefficients 2.

Pour ce qui est du championnat régional, tous les cavaliers licenciés dans la région Occitanie peuvent s'engager cependant ceci ne feront partis de la finale OTC uniquement s'ils remplissent les conditions (concourir sur 3 étapes sur 3 lieux différents et s'engager sur les épreuves libres et Grand Prix.

## ***ARTICLE 5 – Divers***

L'engagement d'un cavalier implique l'acceptation du présent règlement.

Les cavaliers sont tenus de participer aux remises de prix des étapes OTC pour être inscrit dans le classement.

Le Comité Régional d'Equitation de l'Occitanie se garde le droit de modifier le présent règlement par un ajout publié sur le site internet du CRE Occitanie.